

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES  
DES ÉTATS MEMBRES DE LA  
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

228e SEANCE

BALE, LE MARDI 13 SEPTEMBRE 1988 A 10 HEURES

---

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 227e séance.
- II. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE sur la base de:
  - Préparation par le "Groupe Dalgaard" et discussion par le Comité des Suppléants;
  - Graphiques et tableaux(1).
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours des mois de juillet et d'août et des premiers jours de septembre 1988.
- IV. Echange de vues sur l'évolution des finances publiques et implications pour la politique économique(2).
- V. Echange de vues sur les points à l'ordre du jour des réunions de Berlin.
- VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité:
  - Echange de vues sur la décision des autorités britanniques d'émettre prochainement des Bons du Trésor à court terme en Ecus(3).
- VII. Date et lieu de la prochaine séance.

- 
- 1) Les Gouverneurs trouveront à Bâle quelques graphiques établis sous l'égide du "Groupe Dalgaard" ainsi que les tableaux de la "concertation" et la Série mensuelle de statistiques.
  - 2) Cet échange de vues annuel se fera sur la base d'une note et de tableaux statistiques, datés du 30 juin 1988, qui ont déjà été communiqués et qui ont été établis par M. Raymond et le Secrétariat en coopération avec les experts. En fait, les Suppléants ont déjà examiné, en juillet, la note mais, faute de temps, les Gouverneurs ont dû renvoyer leur propre discussion à la séance de septembre.
  - 3) Les représentants de la Bank of England pourraient faire un exposé introductif.